

CENTRE DE MEDIATION DE

..... Le

*Lettre au chef de Juridiction ayant ordonné la médiation judiciaire
(hypothèse d'une co-médiation)*

(référence du Dossier)

Monsieur (Madame) le Président,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre correspondance du
m'adressant copie de votre ordonnance ou (jugement) duprécédent.

J'ai procédé à son examen, sans plus tarder.

Compte tenu de la nature du litige et de sa dimension, je me permets de vous
proposer, dans le prolongement de notre précédent entretien, l'organisation d'une co-
médiation .

Le collège de médiateurs pourrait être composé, sauf meilleure appréciation de
votre part, et sous réserve d'acceptation de leur mission par les intéressés :

D'un avocat, en la personne de Avocat au Barreau de, y
demeurant,.....

D'un notaire, (d'un Huissier, d'une Expert Comptable ou autre personne
qualifiée) en la personne de Maître domicilié

J'ai pris bonne note, pour le surplus, des conditions de rémunération et de délai
accordées par l'ordonnance de référé (ou le jugement) .

Veillez agréer, Monsieur, (Madame) le Président, l'expression de mes
sentiments les plus distingués.

Le Président